

TPE - PRESENTATION ORALE

Elle est destinée à présenter votre travail de recherche sous un angle différent de celui abordé dans votre réalisation finale. Inutile de tout dire, le jury a déjà lu votre dossier !
Le temps de parole doit être réparti équitablement dans le groupe (entre 5' et 10' par élève)
Cet oral est suivi d'un rapide entretien avec les membres du jury et chaque membre doit y participer.

Voici une organisation possible de votre présentation orale :

INTRODUCTION

- Se présenter individuellement
- Annoncer le sujet et la problématique
- Présenter le(s) support(s) réalisés (dossier, vidéo, cédérom...)
- Annoncer le plan de votre présentation orale et le visualiser sur un support (tableau, transparent...)
- Ecrire le vocabulaire difficile ou technique

DEVELOPPEMENT

- Expliquer les étapes de la résolution de votre travail et de votre problématique de façon claire et simple jusqu'à la réponse de votre problématique
- Mettre en évidence les connaissances que vous avez acquises durant votre travail (langue, SES, géographie, histoire, civilisation, intérêt personnel...)
- Retracer brièvement la démarche suivie (méthodologie utilisée), parler de vos difficultés, de vos réussites, liens entre production et problématique, liens entre documents utilisés et projet...

CONCLUSION

- Elle résume en quelques mots la ou les réponse(s) apportée(s) à la problématique de départ.
- C'est là que vous pouvez élargir le sujet, énoncer d'autres questions liées à votre sujet ou donner votre avis personnel.
- C'est le moment aussi d'expliquer, chacun, ce que vous a apporté cette expérience de travail.

N.B. Ne pas lire mot à mot sa production finale !

Etre vivant, spontané pour intéresser votre auditoire.